

BRVM 10	211,28
Variation Jour	↑ 0,59 %
Variation annuelle	↓ -3,81 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

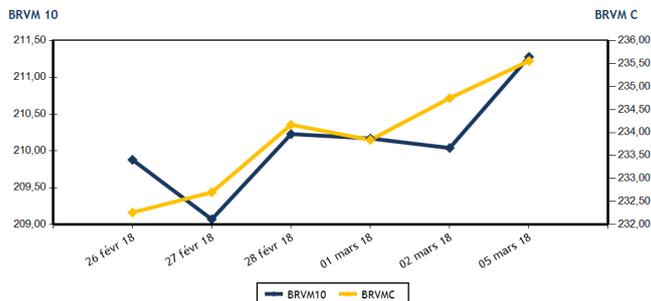
N° 45

lundi 5 mars 2018

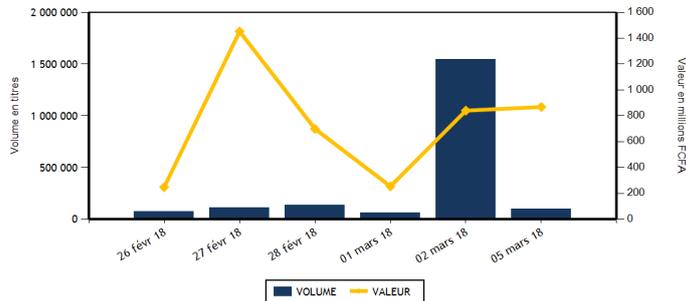
Site : www.brvm.org

BRVM Composite	235,56
Variation Jour	↑ 0,35 %
Variation annuelle	↓ -3,09 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 625 399 449 800	0,35 %
Volume échangé	96 819	-93,63 %
Valeur transigée (FCFA)	868 511 210	36,21 %
Nombre de titres transigés	38	2,70 %
Nombre de titres en hausse	16	23,08 %
Nombre de titres en baisse	15	66,67 %
Nombre de titres inchangés	7	-53,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	2 938 024 317 243	0,00 %
Volume échangé	0	-100,00 %
Valeur transigée (FCFA)	0	-100,00 %
Nombre de titres transigés	0	-100,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL SN (TTLS)	1 955	7,42 %	2,89 %
SAPH CI (SPHC)	4 355	7,40 %	40,71 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	1 530	7,37 %	70,00 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	485	6,59 %	21,25 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	19	5,56 %	11,76 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	6 605	-7,49 %	20,09 %
SMB CI (SMBC)	12 605	-7,32 %	65,42 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 465	-7,28 %	28,51 %
SICABLE CI (CABC)	1 820	-5,94 %	64,71 %
BICI CI (BICC)	8 200	-2,26 %	-3,42 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	96,79	0,08 %	-6,03 %	1 248	5 391 325	23,42
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	640,70	0,07 %	-9,19 %	34 098	627 738 555	11,35
BRVM - FINANCES	14	86,82	0,58 %	-0,85 %	21 259	120 930 130	11,80
BRVM - TRANSPORT	2	1 063,47	0,11 %	-11,57 %	1 035	4 462 380	23,71
BRVM - AGRICULTURE	5	238,40	-1,19 %	29,93 %	30 710	94 827 625	31,48
BRVM - DISTRIBUTION	7	378,40	2,15 %	11,15 %	8 450	15 157 395	19,43
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	246,78	5,26 %	11,11 %	19	3 800	2,42
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	18,73	
Taux de rendement moyen du marché	5,28	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,33	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	37	
Volume moyen annuel par séance	11 676,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	15 513 346,59	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	28,12	
Ratio moyen de satisfaction	7,33	
Ratio moyen de tendance	26,06	
Ratio moyen de couverture	383,71	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,66	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation de l'année précédente	Dernier dividende payé		Rdt. Net	PER
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur			Montant net	Date		
SECTEUR - INDUSTRIE		96,79	points	↑	0,08 %								
CABC	SICABLE CI	1 935	1 880	1 820	-5,94 %	223	409 560	1 820	64,71 %	50	30-juin-17	2,75 %	18,03
FTSC	FILTISAC CI	4 930	4 755	4 925	-0,10 %	73	358 465	4 925	0,00 %	261	9-janv.-18	5,30 %	28,29
NEIC	NEI-CEDA CI	100	105	105	5,00 %	31	3 255	105	183,78 %	9	28-juin-01		
NTLC	NESTLE CI	2 000	2 010	2 010	0,50 %	4	8 040	2 010	5,79 %	32	12-août-11		41,00
SEMC	CROWN SIEM CI	13 500	NC	NC	0,00 %			13 500	-2,70 %	677	29-sept.-17	5,01 %	17,93
SIVC	AIR LIQUIDE CI	455	485	485	6,59 %	130	63 050	485	21,25 %	63	29-sept.-17	12,99 %	61,30
SLBC	SOLIBRA CI	117 000	117 000	117 000	0,00 %	1	117 000	117 000	-6,40 %	4 101	8-juin-17	3,51 %	6,99
SMBC	SMB CI	13 600	12 605	12 605	-7,32 %	1	12 605	12 605	65,42 %	450	18-juil.-12		3,58
STBC	SITAB CI	54 000	54 000	53 500	-0,93 %	37	1 978 500	53 500	-25,69 %	4 124	19-juin-17	7,71 %	16,12
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation	490	SP	SP	0,00 %			490	0,00 %	1 440	19-juil.-02		
UNLC	UNILEVER CI	7 100	NC	NC	0,00 %			7 100	-16,47 %	1 233	9-juil.-12		
UNXC	UNIWAX CI	3 305	3 450	3 450	4,39 %	748	2 440 850	3 450	-19,20 %	174	10-juil.-17	5,03 %	17,52
TOTAL						1 248	5 391 325						23,42
SECTEUR - SERVICES PUBLICS		640,70	points	↑	0,07 %								
CIEC	CIE CI	1 985	1 985	1 955	-1,51 %	4 829	9 597 420	1 955	-6,90 %	173	20-sept.-17	8,86 %	10,16
ONTBF	ONATEL BF	8 450	8 455	8 500	0,59 %	293	2 487 380	8 500	-11,09 %	619	1-juin-17	7,28 %	12,02
SDCC	SODE CI	3 795	3 795	3 995	5,27 %	414	1 567 855	3 995	-32,40 %	270	28-sept.-17	6,76 %	13,28
SNTS	SONATEL SN	21 500	21 550	21 500	0,00 %	28 562	614 085 900	21 500	-8,51 %	1 500	15-mai-17	6,98 %	9,96
TOTAL						34 098	627 738 555						11,35
SECTEUR - FINANCES		86,82	points	↑	0,58 %								
BICC	BICI CI	8 390	8 100	8 200	-2,26 %	50	408 000	8 200	-3,42 %	277	24-juil.-17	3,38 %	11,34
BOAB	BANK OF AFRICA BN	6 595	6 580	6 500	-1,44 %	2 638	17 095 060	6 500	-12,75 %	447	15-mai-17	6,88 %	8,12
BOABF	BANK OF AFRICA BF	7 100	7 095	7 050	-0,70 %	2 276	15 974 630	7 050	-1,40 %	347	4-mai-17	4,91 %	12,46
BOAC	BANK OF AFRICA CI	4 900	4 995	4 995	1,94 %	3 193	15 648 070	4 995	1,94 %	274	8-mai-17	5,49 %	9,84
BOAM	BANK OF AFRICA ML	4 250	4 315	4 300	1,18 %	599	2 571 450	4 300	-17,31 %	372	2-mai-17	8,65 %	7,07
BOAN	BANK OF AFRICA NG	5 100	5 100	5 100	0,00 %	2 221	11 109 125	5 100	3,03 %	378	19-mai-17	7,41 %	10,05
BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL	3 200	3 295	3 250	1,56 %	2 083	6 817 915	3 250	30,00 %	50	15-mai-17	1,54 %	19,25
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL	9 000	9 000	9 000	0,00 %	650	5 804 625	9 000	-10,00 %	224	9-juin-17	2,49 %	17,58
ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	24 990	24 505	24 500	-1,96 %	525	12 709 380	24 500	-17,45 %				
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	18	18	19	5,56 %	4 210	75 910	19	11,76 %	1	28-avr.-17	6,36 %	
NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	8 400	8 400	8 395	-0,06 %	1 349	11 294 120	8 395	-13,10 %	0			
SAFC	SAFCA CI	9 700	NC	NC	0,00 %			9 700	-11,01 %	576	29-juil.-11		
SGBC	SGB CI	13 995	13 995	14 185	1,36 %	1 122	15 747 365	14 185	22,81 %	584	4-juil.-17	4,11 %	12,46
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	17 000	16 800	16 800	-1,18 %	343	5 674 480	16 800	-1,18 %	855	9-juin-17	5,09 %	9,83
TOTAL						21 259	120 930 130						11,80
SECTEUR - TRANSPORT		1 063,47	points	↑	0,11 %								
SDSC	BOLLORE	4 405	4 350	4 410	0,11 %	1 035	4 462 380	4 410	-11,62 %	180	13-juil.-17	4,08 %	23,71
SVOC	MOVIS CI	3 000	NC	NC	0,00 %			3 000	-6,40 %	270	5-juil.-99		
TOTAL						1 035	4 462 380						23,71

MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation de l'année précédente	Dernier dividende payé		Rdt. Net	PER
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur			Montant net	Date		
SECTEUR - AGRICULTURE		238,40	points		↓	-1,19 %							
PALC	PALM CI	7 140	6 800	6 605	-7,49 %	34	229 040	6 605	20,09 %	120	29-sept.-17	1,82 %	24,71
SCRC	SUCRIVOIRE	1 580	1 465	1 465	-7,28 %	17 399	25 552 835	1 465	28,51 %	137	29-sept.-17	9,37 %	6,73
SICC	SICOR CI	3 850	NC	NC	0,00 %			3 850	-2,53 %	1 919	25-sept.-00		11,50
SOGC	SOGB CI	5 570	5 565	5 500	-1,26 %	9 629	53 385 410	5 500	30,95 %	320	31-juil.-17	5,83 %	19,30
SPHC	SAPH CI	4 055	4 200	4 355	7,40 %	3 648	15 660 340	4 355	40,71 %	116	13-juin-14		95,14
TOTAL						30 710	94 827 625						31,48
SECTEUR - DISTRIBUTION		378,40	points		↑	2,15 %							
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	1 745	1 740	1 745	0,00 %	142	247 415	1 745	-12,75 %	50	24-juil.-17	2,84 %	18,18
BNBC	BERNABE CI	3 200	3 200	3 140	-1,88 %	671	2 118 460	3 140	1,29 %	163	11-juil.-17	5,18 %	8,69
CFAC	CFAO MOTORS CI	660	650	660	0,00 %	963	633 690	660	67,09 %	20	24-juil.-17	3,08 %	29,24
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI	289 000	NC	NC	0,00 %			289 000	0,14 %	13 500	25-sept.-17	4,67 %	22,93
SHEC	VIVO ENERGY CI	1 425	1 500	1 530	7,37 %	2 283	3 491 790	1 530	70,00 %	33	27-juil.-17	2,18 %	21,96
TTLC	TOTAL CI	2 200	2 200	2 200	0,00 %	1 573	3 450 350	2 200	-20,86 %	97	30-juin-17	4,41 %	15,59
TTLS	TOTAL SN	1 820	1 850	1 955	7,42 %	2 818	5 215 690	1 955	2,89 %	45	25-juil.-17	2,30 %	
TOTAL						8 450	15 157 395						19,43
AUTRES SECTEURS		246,78	points		↑	5,26 %							
STAC	SETAO CI	190	200	200	5,26 %	19	3 800	200	11,11 %	0			2,42
TOTAL						19	3 800						2,42
TOTAL - Marché des actions						96 819	868 511 210						

MARCHE DES DROITS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation depuis l'origine	Parité	Periode de négociation	
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur				Début	fin
TOTAL												
TOTAL - Marché des droits												

TROISIEME COMPARTIMENT - BRVM PETITES CAPITALISATIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation depuis l'origine
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur		
TOTAL									
TOTAL - 3ème Compartiment - BRVM PC									

Légende:

Cours du jour: Ouv.: Ouverture Clôt.: Clôture Moy.: Moyen
Mentions : NC: Non Coté Ex-c: Ex-coupon Ex-d: Ex-droit SP: Suspendu Val-T: Valeur Théorique
PER = Cours / BNPA selon les données disponibles Rdt. Net: Rendement net (DNPA / Cours)
Comp.: 1 - Premier Compartiment 2 - Second Compartiment 3 - Compartiment de croissance
Ratio de liquidité = Titres échangés / Volume des ordres de vente
: Progression de l'indice sectoriel : Stabilité de l'indice sectoriel : Recul de l'indice sectorie

MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Valeur nominale	Cours Précédent	Cours du jour	Cours Référence	Séance de cotation Volume Valeur	Coupon couru	Coupon d'intérêt Période Montant net	Eché.	Type Amort
OBLIGATIONS D'ETAT										
EOM.01	ETAT DU MALI 6.20% 2016-2023	10 000	10 000	NC	10 000		485,81	A 620,00	23-mai-18	ACD
EOM.02	Etat du Mali 6.50% 2017-2024	10 000	10 000	NC	10 000		568,08	A 650,00	20-avr.-18	AC
EOS.04	ETAT SENEGAL 6.70% 2012-2019	4 000	3 990	NC	3 990		59,47	A 268,00	14-déc.-18	ACD
EOS.05	ETAT SENEGAL 6.50% 2013-2023	10 000	10 000	NC	10 000		62,85	S 325,00	29-juil.-18	ACD
EOS.06	ETAT SENEGAL 6.50% 2014-2021	8 000	7 980	NC	7 980		140,77	S 260,00	27-mai-18	ACD
EOS.07	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000		172,60	S 312,41	25-mai-18	ACD
TPBF.03	TPBF 6,50% 2013-2020	10 000	10 000	NC	10 000		172,38	S 325,00	29-mai-18	ACD
TPBF.04	TPBF 6.50% 2017-2027	10 000	10 000	NC	10 000		58,77	S 322,33	31-juil.-18	ACD
TPBJ.01	TPBJ 6.50% 2017-2027	10 000	10 000	NC	10 000		591,23	A 650,00	7-avr.-18	ACD
TPCI.015	TPCI 6.30% 2013-2018	10 000	10 000	NC	10 000		159,23	S 315,00	3-juin-18	ACD
TPCI.016	TPCI 6.55% 2014-2022	10 000	10 000	NC	10 000		518,62	A 655,00	20-mai-18	ACD
TPCI.017	TPCI 3% 2014-2024	10 000	10 000	NC	10 000		62,98	S 150,00	18-juin-18	ACD
TPCI.018	TPCI 5.85% 2014-2021	10 000	10 000	NC	10 000		122,82	S 292,50	18-juin-18	ACD
TPCI.019	TPCI 5.99% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000		484,12	A 599,00	14-mai-18	ACD
TPCI.020	TPCI 5.85% 2015-2022	10 000	10 000	NC	10 000		242,68	S 292,50	5-avr.-18	ACD
TPCI.021	TPCI 6% 2016-2028	10 000	9 999	NC	9 999		544,11	A 600,00	8-avr.-18	ACD
TPCI.022	TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		425,12	A 590,00	15-juin-18	ACD
TPCI.023	TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		174,58	A 590,00	17-nov.-18	ACD
TPCI.024	TPCI 6.25% 2017-2029	10 000	9 990	NC	9 990		267,86	S 312,50	31-mars-18	ACD
TOTAL						0	0			
OBLIGATIONS REGIONALES										
BIDC.03	BIDC-EBID 6.50% 2014-2021	10 000	10 000	NC	10 000		283,70	S 325,00	28-mars-18	ACD
BIDC.04	BIDC-EBID 6.10% 2017-2027	10 000	10 000	NC	10 000		437,86	A 610,00	16-juin-18	ACD
BOAD.011	BOAD 5.95% 2012-2019	10 000	10 000	NC	10 000		593,37	A 595,00	6-mars-18	ACD
BOAD.012	BOAD 5.95% 2014-2021	10 000	9 399	NC	9 399		112,48	A 595,00	26-déc.-18	ACD
CRRH.01	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2022	10 000	10 000	NC	10 000		33,70	S 305,00	13-août-18	AC
CRRH.02	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2024	10 000	10 000	NC	10 000		79,20	S 305,00	17-juil.-18	AC
CRRH.03	CRRH-UEMOA 6% 2013-2023	10 000	10 000	NC	10 000		214,29	S 300,00	26-avr.-18	AC
CRRH.04	CRRH-UEMOA 6% 2014-2024	10 000	9 999	NC	9 999		107,14	S 300,00	30-juin-18	AC
CRRH.05	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000		96,16	S 290,10	4-juil.-18	AC
CRRH.06	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		98,58	S 292,50	3-juil.-18	ACD
SHAF.03	SHELTER AFRIQUE 6.6% 2014-2021	6 000	6 000	NC	6 000		5,42	S 196,37	28-août-18	ACD
TOTAL						0	0			
OBLIGATIONS PRIVEES										
ORGT.01	ORAGROUP 6.75% 2013-2019	10 000	10 000	NC	10 000		168,75	S 337,50	4-juin-18	ACD
SIFC.01	SIFCA 6.90% 2013-2021	10 000	10 000	NC	10 000		387,19	A 676,20	8-août-18	ACD
TOTAL						0	0			
SUKUK ET TITRES ASSIMILES										
SUKCI.S1	SUKUK CI 5.75% 2015-2020	10 000	10 000	NC	10 000		107,01	S 290,69	28-juin-18	AC
SUKCI.S2	SUKUK CI 5.75% 2016-2023	10 000	10 000	NC	10 000		285,90	S 289,10	7-mars-18	ACD
SUKSN.S1	SUKUK SN 6.25% 2014-2018	10 000	9 999	NC	9 999		80,30	S 315,97	18-juil.-18	AC
SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		63,33	S 301,67	26-juil.-18	ACD
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		0,00	S 0,00	17-févr.-18	ACD
TOTAL						0	0			
TOTAL - Marché des obligations						0	0			

Légende :
 (#) Coupon couru Ex-c
 Cours du jour: Ouv.: Ouverture Clôt.: Clôture Moy.: Moyen
 Type Amort: Type d'Amortissement IF: In Fine AC: Amortissement Constant AD: Amortissement Dégressif ACD: Amortissement Constant Différé
 Période: Périodicité de paiement des coupons A: Annuelle S: Semestrielle T: Trimestrielle
 Eché.: Échéance de paiement des intérêts
 Mentions: NC: Non Coté Ex-c: Ex-coupon ou Ex-droit SP: Suspendu

INFORMATIONS

OPERATIONS EN COURS

Emetteur	Opération
TPBF	Emprunt obligataire "TPBF 6.50% 2017-2024"- Première cotation le 29/03/2018
CRRH-UEMOA	Emprunt obligataire "CRRH 5.95% 2017-2029"- Première cotation le 06/03/2018

AVIS

Entité	N°	Nature	Objet
--------	----	--------	-------

COMMUNIQUES

Emetteur	N°	Nature	Objet
BANK OF AFRICA SN	20180305_1	Resultats financiers	projets de résolution et états financiers 2017 BANK OF AFRICA SENEGAL
BANK OF AFRICA SN	20180305	Communiqué-Avis de Convocation	Avis de Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de BANK OF AFRICA SENEGAL

QUANTITES RESIDUELLES

MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente			Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	30	1,715	/	1,745	778	1 745
BICC	BICI CI	4 104	8,200	/	8,400	421	8 200
BNBC	BERNABE CI	240	3,100	/	3,140	169	3 140
BOAB	BANK OF AFRICA BN	37	6,500	/	6,595	19	6 500
BOABF	BANK OF AFRICA BF	15	7,005	/	7,050	900	7 050
BOAC	BANK OF AFRICA CI	370	4,900	/	4,995	32	4 995
BOAM	BANK OF AFRICA ML	20	4,250	/	4,300	511	4 300
BOAN	BANK OF AFRICA NG	140	5,000	/	5,100	512	5 100
BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL	100	3,225	/	3,250	36	3 250
CABC	SICABLE CI	109	1,815	/	1,820	1 904	1 820
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL	30	8,705	/	9,000	718	9 000
CFAC	CFAO MOTORS CI	20	665	/	690	10	660
CIEC	CIE CI	59	1,950	/	1,955	639	1 955
ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	3	24,100	/	24,500	283	24 500
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	49 501	18	/	19	115 910	19
FTSC	FILTISAC CI	20	4,760	/	4,925	118	4 925
NEIC	NEI-CEDA CI	12 051	Marché	/			105
NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	36	8,390	/	8,395	409	8 395
NTLC	NESTLE CI	100	Marché	/			2 010
ONTBF	ONATEL BF	189	8,500	/	8,680	10	8 500
PALC	PALM CI			/	Marché	69	6 605
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI			/	289,000	9	289 000
SAFC	SAFCA CI			/	Marché	25	9 700
SCRC	SUCRIVOIRE	6 585	1,465	/	1,500	100	1 465
SDCC	SODE CI	141	3,800	/	3,995	20	3 995
SDSC	BOLLORE	455	4,200	/	4,410	1 282	4 410
SEMC	CROWN SIEM CI	18	13,000	/	13,500	289	13 500
SGBC	SGB CI	20	13,700	/	14,185	86	14 185
SHEC	VIVO ENERGY CI	519	Marché	/			1 530
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	5	16,505	/	16,800	24	16 800
SICC	SICOR CI			/	3,850	51	3 850
SIVC	AIR LIQUIDE CI	2 191	Marché	/			485
SLBC	SOLIBRA CI	2	119,000	/	125,000	1	117 000
SMBC	SMB CI	11	12,605	/	13,550	45	12 605
SNTS	SONATEL SN	10	21,450	/	21,500	2 208	21 500
SOGC	SOGB CI	2	5,295	/	5,500	777	5 500
SPHC	SAPH CI	17	Marché	/			4 355
STAC	SETAO CI	79	Marché	/			200
STBC	SITAB CI	13	53,500	/	55,000	5	53 500
SVOC	MOVIS CI			/	2,940	20	3 000
TTLC	TOTAL CI	40	2,150	/	2,200	8 662	2 200
TTLS	TOTAL SN	20	Marché	/			1 955
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation			/			490
UNLC	UNILEVER CI	10	7,500	/			7 100
UNXC	UNIWAX CI	20	3,300	/	3,450	125	3 450

QUANTITES RESIDUELLES**MARCHE DES DROITS**

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
---------	-------	-------------------------------	---------------------	--------------------------------	--------------------

TROISIEME COMPARTIMENT - BRVM PETITES CAPITALISATIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
---------	-------	-------------------------------	---------------------	--------------------------------	--------------------

QUANTITES RESIDUELLES
MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence	
ORGT.O1	ORAGROUP 6.75% 2013-2019		/		10 000	
SIFC.O1	SIFCA 6.90% 2013-2021	25	10,000	/	10 000	
EOM.O1	ETAT DU MALI 6.20% 2016-2023		/		10 000	
EOM.O2	Etat du Mali 6.50% 2017-2024		/		10 000	
EOS.O4	ETAT SENEGAL 6.70% 2012-2019		/		3 990	
EOS.O5	ETAT SENEGAL 6.50% 2013-2023		/	10,000	2 061	10 000
EOS.O6	ETAT SENEGAL 6.50% 2014-2021		/		7 980	
EOS.O7	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025		/	9,970	4 100	10 000
TPCI.O24	TPCI 6.25% 2017-2029		/	10,000	1 100	9 990
TPCI.O18	TPCI 5.85% 2014-2021		/		10 000	
TPCI.O19	TPCI 5.99% 2015-2025		/		10 000	
TPCI.O20	TPCI 5.85% 2015-2022		/		10 000	
TPCI.O21	TPCI 6% 2016-2028		/	10,000	4 000	9 999
TPCI.O22	TPCI 5.90% 2016-2026		/		10 000	
TPCI.O23	TPCI 5.90% 2016-2026		/	10,000	100	10 000
TPBF.O3	TPBF 6,50% 2013-2020		/		10 000	
TPBF.O4	TPBF 6.50% 2017-2027		/	10,000	35	10 000
TPBJ.O1	TPBJ 6.50% 2017-2027		/		10 000	
TPCI.O15	TPCI 6.30% 2013-2018		/		10 000	
TPCI.O16	TPCI 6.55% 2014-2022	2 900	10,000	/	10 000	
TPCI.O17	TPCI 3% 2014-2024		/		10 000	
BIDC.O3	BIDC-EBID 6.50% 2014-2021		/		10 000	
BIDC.O4	BIDC-EBID 6.10% 2017-2027		/		10 000	
BOAD.O11	BOAD 5.95% 2012-2019		/		10 000	
BOAD.O12	BOAD 5.95% 2014-2021		/		9 399	
CRRH.O1	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2022		/		10 000	
CRRH.O2	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2024		/		10 000	
CRRH.O3	CRRH-UEMOA 6% 2013-2023		/		10 000	
CRRH.O4	CRRH-UEMOA 6% 2014-2024		/		9 999	
CRRH.O5	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025		/		10 000	
CRRH.O6	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026		/		10 000	
SHAF.O3	SHELTER AFRIQUE 6.6% 2014-2021		/		6 000	

SUKUK ET TITRES ASSIMILES

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
SUKCI.S1	SUKUK CI 5.75% 2015-2020		/		10 000
SUKCI.S2	SUKUK CI 5.75% 2016-2023		/		10 000
SUKSN.S1	SUKUK SN 6.25% 2014-2018		/		9 999
SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026		/		10 000
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026		/		10 000

CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES**ANNEE : 2018**

Société	Nature	Date	Heure	Lieu
SONATEL	Ordinaire	17/04/2018	10:00:00	l'hôtel King Fahd Palace à Dakar
BANK OF AFRICA SN	Ordinaire	16/03/2018	10:00:00	Immeuble Elan II, 2eme Etage, Route de Ngor, Zone 12, Almadies à Dakar



BANK OF AFRICA-SENEGAL

en abrégé

« BOA - SENEGAL »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

au capital social de vingt-quatre milliards (24 000 000 000) de Francs CFA

Siège social : Immeuble ELAN, Route de Ngor, Zone 12 Almadies – BP 1992 RP – DAKAR

Registre de Commerce et du crédit mobilier N° SN DKR 2001 B 211

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de « **BANK OF AFRICA SENEGAL** » en abrégé « **BOA SENEGAL** » sont convoqués par le Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le **Vendredi 16 Mars 2018 à dix (10) heures précises** à l'immeuble Elan II au 2^{ème} Etage, Route de Ngor, Zone 12, Almadies à Dakar, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017

- 1.1 Lecture et Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire**
- 1.2 Lecture et Examen des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes**
- 1.3 Affectation du résultat de l'exercice 2017 et fixation du montant du dividende**

2- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

3- Approbation des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2018

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, pourra participer personnellement à l'Assemblée Générale Ordinaire ou se faire représenter par un mandataire de son choix. Les formulaires de pouvoir sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de BOA SENEGAL SA.

Tous les documents afférents à cette Assemblée Générale seront, conformément aux dispositions de l'article 525 de l'Acte Uniforme de l'OHADA sur les Sociétés Commerciales et du GIE, tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la banque à compter de la publication du présent avis de convocation.

**Pour le Conseil d'Administration
Le Président
M. Alioune NDOUR DIOUF**

Le texte des projets de résolutions ci-dessous sera présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution : Lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports Général et Spécial des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve dans toutes leurs dispositions et approuve le bilan et le compte de résultat de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans les rapports.

Cet exercice 2017 se solde par un bénéfice net de Dix milliards cent treize millions six cent quarante-huit mille quarante-six (**10 113 648 046**) francs CFA, après une dotation aux amortissements d'un milliard cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent vingt-huit mille huit cent dix-huit (**1 599 128 818**) francs CFA, une dotation aux provisions de six milliards sept cent cinquante-neuf millions sept cent cinquante-cinq mille sept cent vingt-huit (**6 759 755 728**) francs CFA et le paiement de l'impôt sur les bénéfices de cent trente millions deux cent cinquante mille deux cent cinquante (**130 250 250**) francs CFA.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du bénéfice disponible de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice	:	10 113 648 046
Report à nouveau antérieur positif	:	729 502 495
Total à répartir	:	10 843 150 541
Réserve légale (15% du bénéfice net)	:	1 517 047 207
Réserve facultative (0% du bénéfice net)	:	
Dividendes (42,2% du bénéfice net)	:	4 266 666 667
Report à nouveau	:	5 059 436 667
Total réparti	:	10 843 150 541

Troisième résolution : Fixation du montant du dividende

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net correspondant à une rémunération de **160 F CFA** par action de 1 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera à compter du 02 Mai 2018 auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

Quatrième résolution : Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les mandats de :

- MAZARS SENEGAL, Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant OPTESIS Audit & Conseil ; et de
- EUREKA AUDIT & CONSEILS, Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant RACINE membre d'Ernest & Young

arrivent à terme à l'issue de la présente, l'Assemblée donne quitus entier et définitif à ceux-ci pour l'accomplissement de leurs missions et décide de renouveler leurs mandats pour une durée de trois (03) ans.

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cinquième résolution : Approbation des indemnités de fonction des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve le montant des indemnités de fonction de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour un montant de trente-quatre millions cent neuf mille sept cent soixante-quatre (34 109 764) Francs CFA net, au titre de l'exercice 2018.

Sixième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal constatant les délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et ou tous dépôts.

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Du 16 Mars 2018

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017

1.1 - Lecture et Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

1.2 - Lecture et Examen des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes

1.3 – Affectation du Résultat de l'Exercice 2017 et fixation du montant du dividende

2 – Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants

3 – Approbation des indemnités de fonction des Administrateurs au titre de l'exercice 2017

4 – Pouvoirs en vue de formalités

POINT 1

***APPROBATION DU BILAN ET DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017***

POINT 1.1

EXAMEN DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la Banque au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice.

Les rapports du Commissaire aux comptes et le présent rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social de la Banque dans les conditions et les délais prévus par la loi.

I- LE CADRE ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2017 ET PERSPECTIVES SUR L'EXERCICE 2018

Au plan international, le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale de juillet 2017, table sur une croissance du PIB mondial de 3,5% contre 3,2% un an auparavant. Cette évolution reflète l'accélération de la croissance aux États-Unis et dans la zone euro ainsi que la bonne tenue de l'activité économique dans les pays émergents et en développement, notamment, la Chine. En perspectives de l'année 2018, l'activité économique mondiale devrait se raffermir en liaison avec la poursuite de la confiance des marchés financiers. Globalement, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,6% en 2018 portée par le regain d'activité dans les pays émergents et en développement (4,8%) et, dans une moindre mesure, dans les pays avancés (1,9%).

En Afrique subsaharienne, la situation économique s'améliore après un ralentissement enregistré en 2016 ; la croissance est prévue à 2,7% en 2017 contre 1,3% un an plus tôt. Ce regain s'explique en partie par une modeste amélioration de la croissance en Afrique du sud - grâce à la bonne tenue de la production agricole, doublée d'une hausse significative de la production minière à la faveur d'un redressement des prix des produits de base - et le regain au Nigéria après la récession de 2016 (-1,6%). Les perspectives de croissance sur 2018 demeurent favorables ; la croissance s'établirait à 3,5%, portée par la bonne tenue de l'activité économique en Afrique du Sud (+3,5%) et de la reprise de l'activité au Nigéria en 2018 (+1,9%) ainsi que la vigueur de la croissance dans bon nombre de pays.

Au plan interne et depuis la mise en œuvre effective du Plan Sénégal Emergent (PSE) en 2015, l'économie sénégalaise a enregistré de bonnes performances. En 2017, les tendances demeurent favorables et le taux de croissance du PIB réel devrait se maintenir sur son rythme de plus de 6% acquis depuis 2015. En effet, la croissance du PIB réel est projetée à 6,8%, soit en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2016, reflétant, ainsi, la consolidation de la mise en œuvre des grands projets d'investissement et le renforcement de l'ensemble des secteurs productifs. L'activité économique devrait rester dynamique et se maintenir sur une tendance haussière à la faveur d'un environnement interne beaucoup plus favorable, mais également grâce aux investissements structurants dans le cadre de la poursuite de l'exécution des projets et programmes du Plan Sénégal Emergent. En outre, la mise en œuvre des réformes, notamment, au chapitre de l'amélioration du climat des affaires, devrait aider à la consolidation de l'activité économique. Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 7,0% en 2018, contre 6,8% en 2017. Ce regain d'activité serait porté à la fois par la bonne tenue des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Au titre des prix, l'inflation, mesurée par le déflateur du PIB, est projetée à 2,5% en 2017 contre 1,8% l'année précédente, reflétant, principalement, le relèvement des prix dans le secteur primaire (+5,0%) et du secondaire (+2,2%). Dans le secteur tertiaire, les prix sont projetés en hausse de 1,5%. L'inflation, mesurée par le déflateur du PIB, pour sa part, est projetée à 2,3% en 2018 (contre 2,5% en 2017). Elle resterait, ainsi, relativement molle, sous l'effet de la faiblesse des cours

mondiaux du baril de pétrole et de plusieurs produits de base, dans un contexte international marqué par le tassement de la demande.

S'agissant des finances publiques, la gestion budgétaire en 2017 s'inscrit dans la poursuite de l'exécution des projets déclinés dans le Plan Sénégal Émergent et de la mise œuvre des réformes identifiées dans le cadre du programme économique et financier soutenu par l'Instrument de Soutien à la Politique Économique (ISPE) 2015-2017. Elle continue de s'articuler autour de la maîtrise des charges de fonctionnement dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses de consommation de l'État, au regard de la priorité accordée aux investissements. En termes de mobilisation des ressources, les efforts sont portés, essentiellement, sur l'élargissement de l'assiette fiscale de même que sur le renforcement du contrôle et la maîtrise des dépenses fiscales. Au total, le déficit budgétaire, dons compris, est attendu à 2,8% du PIB en 2017, contre 3,2% du PIB en 2016, soit une amélioration de 0,4 point de pourcentage. Celui-ci est projeté à 2,7% du PIB en 2018 contre une estimation de 2,8% du PIB en 2017.

Pour ce qui est de la balance des paiements, les échanges extérieurs devraient être marqués par une détérioration de 210 milliards du déficit du compte courant (708 milliards en 2017 contre 498 milliards en 2016). Cependant, ce déficit serait intégralement financé par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières (+573,4 milliards) pour faire ressortir un excédent du solde global de la balance des paiements de 266,0 milliards en 2017. En 2018, la situation des échanges avec le reste du monde ressortirait un déficit du compte des transactions courantes de 742,7 milliards en 2018 contre 708,0 milliards en 2017. Ce déficit devrait être compensé entièrement par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières (+796,0 milliards). Au total, le solde global de la balance des paiements devrait ressortir en déficit de 53,3 milliards.

Enfin, au titre de la situation monétaire en 2017, elle devrait se traduire par une augmentation des avoirs extérieurs nets (+266,0 milliards), une augmentation des créances intérieures (+4,6%) et une expansion de la masse monétaire (+10,3%). La situation monétaire devrait être marquée, en 2018, par une augmentation des avoirs extérieurs nets de 53,3 milliards, un accroissement des créances intérieures de 13,2% et une expansion de la masse monétaire de 12,0%.

Concernant Bank Of Africa - Sénégal, l'année 2017 a été essentiellement marquée par :

- La notation financière de la banque ;
- La poursuite du développement du réseau ;
- La tenue de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30 mars 2017 ;
- L'effectivité de l'augmentation du capital social de la banque (par incorporation des primes d'émission et des réserves) qui passe de 12 000 à 24 000 MFCFA avec fractionnement des titres par 10 réduisant ainsi leur valeur nominale à 1 000 F CFA ;
- Le démarrage effectif du projet de digitalisation ;
- Etc...

II- ANALYSE DES COMPTES DE BILAN ET DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Bank Of Africa Sénégal vient de passer, dans un environnement concurrentiel difficile avec toutes les mutations en vue, la deuxième année de mise en œuvre du Plan Triennal de Développement adopté en 2015 et révisé en 2016 avec une évolution globalement satisfaisante de l'ensemble de ses indicateurs d'activité, de gestion et de rentabilité.

Pour la banque, la période sous revue a été marquée par la poursuite de l'extension de son réseau, avec l'ouverture exceptionnelle de 13 nouvelles agences (dont 5 bureaux de taille moyenne) portant le réseau à 55 agences et faisant ainsi de Bank Of Africa Sénégal, le 2^{ème} réseau du marché bancaire derrière CBAO Groupe Attijariwafa Bank qui compte 90 agences, selon le Rapport annuel de la Commission Bancaire de l'UEMOA 2016.

Avec ce réseau d'agences, le nombre de comptes a connu une évolution annuelle de **+29,5%**, soit une productivité nette des clôtures de **49 626** ramenant le stock à **218 111 comptes** en fin décembre 2017 et la banque a globalement pu collecter **408 738 MFCFA** de ressources (clientèles et interbancaires) pour financer **249 541 MFCFA** d'emplois sains (clientèles et interbancaires) à l'issue de l'exercice 2017.

Les prêts interbancaires s'affichent à **27 189 MFCFA** en fin décembre 2017 et les emplois clientèles sains apparaissent en hausse annuelle de **10 810 MFCFA (+5,1%)** à **222 352 MFCFA** en fin décembre 2017. De ce fait, le rendement moyen global des emplois clientèles nets passe de **7,77% à 7,93%** au 31 décembre 2017, soit une hausse annuelle de **16 points de base**.

Grâce à l'effort de recouvrement, les encours de CDL et d'impayés ont connu respectivement, par rapport à l'exercice 2016, une amélioration annuelle de **6,4% à 26 751 MFCFA** pour les CDL et de **26,6% à 7 291 MFCFA** pour les impayés en fin décembre 2017.

Dans le cadre de l'assainissement du portefeuille clients, les dotations aux provisions sur CDL s'affichent en fin décembre 2017, à **6 760 MFCFA**. Les reprises de provisions sur CDL quant à elles, ont quasiment doublé en glissement annuel passant de **3 104 à 6 182 MFCFA** en fin décembre 2017. Par conséquent, le coût du risque apparaît en fin décembre 2017 à **-0,2%** en valeur relative avec une nette amélioration annuelle de **2,6 points** et le stock de provision s'affiche en fin décembre 2017, à **14 631 MFCFA** en baisse de **50 MFCFA** par rapport à l'exercice 2016.

Somme toute le taux de couverture des CDL s'affiche en hausse annuelle de **3,3 points**, soit **54,7%** au 31 décembre 2017. Le taux de sinistralité net qui est le rapport entre les créances en souffrance nettes et le total de crédits nets, apparaît quant à lui en nette amélioration annuelle de **2,1 points** à **8%** à l'issue de l'exercice 2017.

Les engagements indirects donnés en faveur de la clientèle évoluent globalement de **4 059 MFCFA (+3,3%)** pour se hisser à **126 074 MFCFA** en fin décembre 2017 contre **122 015 MFCFA** un an auparavant. Cette évolution annuelle des engagements hors bilan est essentiellement portée par les cautions et avals qui s'établissent à **113 596 MFCFA** au 31 décembre 2017 contre **106 132 MFCFA** en fin 2016.

Au vu de la politique de non renouvellement de certaines émissions des États adoptée par la banque, le portefeuille de titres de placement a connu une décroissance de **13 796 MFCFA (-9%)** à **139 974 MFCFA** en fin décembre 2017. Le rendement moyen des titres enregistré nonobstant ce décroissement, une hausse annuelle de **7 points de base** à **6,47%** au dernier trimestre 2017 contre **6,40%** un an auparavant.

Pour financer l'ensemble de ces engagements, la banque a eu recours à des ressources interbancaires qui ont enregistré une baisse annuelle de **11,9%** soit **18 423 MFCFA** due principalement au refinancement et passant de **154 395** à **135 972 MFCFA** au 31 décembre 2017. Ces ressources interbancaires ont dû être renforcées par les dépôts clientèles qui apparaissent à **272 766 MFCFA** à l'issue de l'exercice 2017. De ce fait, le coût moyen des ressources retraitées de l'interbancaire apparaît en amélioration annuelle de **10 points de base** passant de **3,03%** à **2,92%** au 31 décembre 2017.

Le total bilan qui est la résultante de l'évolution des encours emplois – ressources, enregistré par rapport à fin décembre 2016, une baisse de **58 718 MFCFA** et s'établit à **463 008 MFCFA** au 31 décembre 2017, soit un décroissement de **11,3%**.

Concernant les indicateurs clés, le PNB, en accroissement annuel de **15,1%** par rapport à l'année dernière, s'est établi à **25 301 MFCFA** à fin décembre 2017 contre **21 985 MFCFA** à fin décembre 2016. Avec cette croissance du PNB, le coefficient d'exploitation s'affiche à **56,2%** en fin décembre 2017 et la part des commissions dans le PNB quant à elle, apparaît au terme de l'exercice 2017 à **33%**. Après imputation des charges de structure, le Résultat Brut d'Exploitation s'affiche à **11 091 MFCFA** en fin décembre 2017 contre **10 739 MFCFA** un an plus tôt. Après imputation de l'impôt sur le résultat, le résultat net enregistre une hausse de **149,6%** par rapport à fin décembre 2016, pour s'afficher à **10 114 MFCFA** au 31 décembre 2017.

Les indicateurs de rentabilité (ROA) et de rendement (ROE) de la banque ont connu respectivement une amélioration annuelle de **1,1%** et de **15,4%** par rapport à 2016 et s'affichent respectivement à **2,1%** pour le ROA et **30%** pour le ROE.

Au vu de ce bénéfice, sur proposition de la Direction Générale, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation du résultat comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	:	10 113 648 046
Report à nouveau antérieur positif	:	729 502 495
Total à répartir	:	10 843 150 541
Réserve légale (15% du bénéfice net)	:	1 517 047 207
Réserve facultative (0% du bénéfice net)	:	
Dividendes (42,2% du bénéfice net)	:	4 266 666 667
Report à nouveau	:	5 059 436 667
Total réparti	:	10 843 150 541

La répartition des **4 266 666 667 F CFA** par les **24 000 000** actions ayant droit aux dividendes au titre de l'exercice 2017, nous donne un dividende brut de **178 F CFA** par action. Après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il pourra être versé aux actionnaires un dividende net correspondant à une rémunération de **160 F CFA** par action de 1 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende pourrait s'effectuer auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres à compter du 02 Mai 2018

Pour l'exercice 2018, l'objectif de BOA-SENEGAL sera centré essentiellement sur :

- La collecte des dépôts : les contraintes Bâle 2 & 3 sur la constitution des fonds propres, nous impose un effort de collecte considérable de ressources stables ;
- L'optimisation de la rentabilité ;
- L'organisation, la qualité de service et du portefeuille ;

- L'innovation technologique.

Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront retenues :

- L'élargissement de la base clientèle ;
- La formation en comportement commercial destinée à la force de vente et à l'amélioration de la qualité de service ;
- La simplification des process ;
- La maîtrise des charges d'exploitation et charges financières ;
- L'augmentation des commissions dans le PNB ;
- Le suivi rigoureux des utilisations de crédits sur la base des nouvelles règles prudentielles ;
- L'amélioration de la rentabilité et la productivité des agences ;
- La politique de maillage du territoire avec pour objectif la proximité avec la clientèle et le positionnement sur la totalité des chefs-lieux de région par la couverture des 3 dernières localités que sont Kaffrine, Sedhiou et Fatik ;
- La poursuite de la politique de motivation du personnel par des benchmarks réguliers des pratiques de la place.

A. Processus d'évaluation et de prévention des risques

Il est prévu dans la circulaire N°003/CB/2011, que les Etablissements doivent procéder à l'évaluation et à la prévention des risques.

L'activité de la Direction des Risques de Bank Of Africa Sénégal s'articule sur deux axes essentiels :

- L'octroi de crédit qui repose sur le principe de la décision collégiale pour une meilleure maîtrise et gestion de l'exposition aux risques ;
- La surveillance des engagements pour se conformer aux exigences réglementaires et assurer un meilleur suivi des risques.

1- Evaluation du Risque

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des risques, Bank Of Africa Sénégal a procédé en 2015 à une revue des délégations de pouvoirs en matière d'octroi de crédits. Ce schéma délégataire repose sur le principe de la TROIKA à minima (*au moins trois personnes, dont un représentant de la Direction des Risques, doivent obligatoirement approuver toute demande de crédit pour tous les produits non formatés*). En revanche, l'intervention de la Direction des Risques n'est pas nécessaire durant l'instruction des dossiers portant sur des « produits formatés ». Un produit formaté correspond à un produit dont les conditions d'éligibilité sont préalablement définies par l'exploitation et co-validées avec la Direction des risques et contenues dans une fiche Produit bien défini.

Le Conseil d'Administration de Bank Of Africa Sénégal a validé plusieurs niveaux de délégation en intégrant les critères suivants :

- L'encours global du client ;

- La nature de la demande ;
- La segmentation de la clientèle (entreprises, particuliers salariés, autres) ;
- La nature de l'engagement (engagements par caisse, ou engagements par signature) ;
- Les pouvoirs de subdélégation octroyés.

Les délégations de pouvoirs se présentent comme suit :

1.1- Clientèle Entreprises

1.1.1- Opérations normales

Opérations normales	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3 : Comité crédit local	Niveau 4 : Comité crédit élargi
	Directeur CAF	Adjoint Directeur Risques	DGA/Entreprise	Directeur Risques	Membres du Comité	Membres du Comité
Engagements CT, MT, LT	25 000 000 FCFA		50 000 000 FCFA		150 000 000 FCFA	Plus de 150 000 000 FCFA
Engagements par signature	25 000 000 FCFA		100 000 000 FCFA		300 000 000 FCFA	Plus de 300 000 000 FCFA

En cas de divergence d'appréciation des risques à un niveau de décision donné (1, 2 ou 3), l'arbitrage sera effectué par l'instance de décision immédiatement supérieure.

1.1.2- Opérations exceptionnelles

Opérations exceptionnelles	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3: Comité crédit local	Niveau 4: Comité crédit élargi
	Directeur CAF	Adjoint Directeur Risques	DGA/Entreprise	Directeur Risques	Membres du Comité	Membres du Comité
Dépassements en présence d'une autorisation	5 000 000 FCFA		25 000 000 FCFA		100 000 000 FCFA	Plus de 100 000 000 FCFA
Dépassements en l'absence d'autorisation	0		15 000 000 FCFA		50 000 000 FCFA	Plus de 50 000 000 FCFA
Abandon de créances	0		0		6 mois capital+ intérêts limités à 25 millions de FCFA	Montant supérieur à 25 millions FCFA

Les dépassements en présence d'une autorisation sont limités à 10% du concours octroyé. En cas de divergence d'appréciation des risques à un niveau de décision donné (1, 2 et 3), l'arbitrage sera effectué par l'instance de décision immédiatement supérieure.

1.2- Clientèle Retail

1.2.1- Produits non formatés

Concernant les produits non formatés, l'intervention de la Direction des Risques est requise pour une contre analyse.

1.2.1.1- Opérations normales

Opérations normales	Montant autorisé	Agence	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4 : Comité crédit local	Niveau 5 : Comité crédit élargi
			Directeur de Zone	Analyste	Directeur Réseau	Adj. Dir. Risques	DGA/ Retail	Direct. Risques	Membres du comité	Membres du comité
Crédit CT	Selon quotité cessible	0	5 000 000 FCFA		15 000 000 FCFA		25 000 000 FCFA		150 millions FCFA	Plus de 150 millions FCFA
Crédit MT	Selon quotité cessible	0	5 000 000 FCFA		15 000 000 FCFA		25 000 000 FCFA		150 millions FCFA	Plus de 150 millions FCFA
Crédit LT	Selon quotité cessible	0	0		10 000 000 FCFA		25 000 000 FCFA		150 millions FCFA	Plus de 150 millions FCFA
Engagements signature	par	0	5 000 000 FCFA		10 000 000 FCFA		50 000 000 FCFA		300 millions FCFA	Plus de 300 millions FCFA

En cas de divergence d'appréciation des risques à un niveau de décision donné (1, 2, 3 et 4), l'arbitrage sera effectué par l'instance de décision immédiatement supérieure.

1.2.1.2- Opérations exceptionnelles

Opérations exceptionnelles	Agence	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4: Comité crédit local	Niveau 5 : Comité crédit élargi
		Dir. Zone	Analyste	Dir. Réseau	Adj. Dir. Risques	DGA/ Retail	Direct. Risques	Membres du Comité	Membres du Comité
Dépassements en présence d'une autorisation	0	200 000		500 000		10 000 000 FCFA		50 000 000 FCFA	Plus de 50 millions de FCFA
Dépassements en l'absence d'une autorisation	0	100 000		300 000		5 000 000 FCFA		50 000 000 FCFA	Plus de 50 millions de FCFA
Abandon de créances	0	0		0		0		6 mois Capital + d'intérêts limités à 25 millions FCFA	Montant supérieur à 25 millions de FCFA
Engagements par signature (caution de soumission)	0	1 000 000		5 000 000		15 000 000			

Les dépassements en présence d'une autorisation sont limités à 10% du concours octroyé. En cas de divergence d'appréciation des risques à un niveau de décision donné (1, 2, 3 ou 4), l'arbitrage sera effectué par l'instance de décision immédiatement supérieure.

1.2.2- Produits formatés

Pour les produits formatés, l'intervention de la Direction des Risques n'est pas requise pour une contre analyse.

Produits formatés	Montants autorisés	Directeur agence	Directeur de Zone	Directeur de Réseau	DGA/Retail	Comité de crédit local
Pack salaria	Pourcentage du salaire sous forme de découverts (plafonnés à hauteur de 50% du salaire du client)	150 000 FCFA	500 000 FCFA	1 000 000 FCFA	2 500 000 FCFA	150 millions de FCFA
Pack fonxionaria	Pourcentage du salaire sous forme de découverts (plafonnés à hauteur de 50% du salaire du client)	150 000 FCFA	500 000 FCFA	1 000 000 FCFA	2 500 000 FCFA	150 millions de FCFA
Tous à l'école	Jusqu'à quatre mois du salaire sous forme de crédit	500 000 FCFA	1 500 000 FCFA	3 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA	150 millions de FCFA
Prêt Ma Voiture (PMV)	Selon quotité cessible et jusqu'à 80% de la valeur de l'investissement	0	0	10 000 000 FCFA	25 000 000 FCFA	150 millions de FCFA
Prêt Ma Maison (PMM)	Selon quotité cessible et jusqu'à 80% de la valeur de l'investissement	0	0	15 000 000 FCFA	50 000 000 FCFA	150 millions de FCFA

Il convient également de préciser que Bank Of Africa Sénégal utilise un outil de notation pour mesurer les risques encourus avec une classification à onze (11) niveaux :

- Notes 1 à 7 : relatives aux créances saines ;
- Notes 8 et 9 : créances sensibles (dont certaines sont en souffrance mais pas déclassées) – Créances Impayées, Créances Immobilisées ;
- Notes 10 et 11 : créances déclassées en CDL.

Concernant la surveillance et la maîtrise des risques bancaires, elles font l'objet d'un suivi quotidien par les structures suivantes :

- **La Direction des Risques** : directement rattachée à la Direction Générale qui a pour missions principales :
 - d'effectuer en toute indépendance la contre analyse des dossiers de demande de crédits après montage par les gestionnaires de comptes et validation par la direction commerciale ;

- d'assurer la gestion et le suivi des risques de crédit, opérationnels et financiers ;
- d'assurer la formalisation de toutes les garanties requises sur un dossier de crédit ;
- de garantir le respect des obligations réglementaires ainsi que des principes et règles édictées par le groupe BMCE Bank of Africa;
- d'assurer de façon efficace et efficiente le recouvrement des créances en souffrance.

Dans l'accomplissement de ses travaux, la Direction des Risques s'appuie sur Quatre entités : le Département Étude et Analyse, le Département Gestion des risques, le Département Juridique et le Département Recouvrement et Contentieux.

Cette structure organisationnelle respecte le principe de séparation entre l'analyse de crédit et la surveillance des engagements.

- **Le Département Gestion Préventive des Risques** soutient l'exploitation dans le recouvrement des impayés dès leur survenance. Il est rattaché hiérarchiquement aux deux directeurs généraux adjoints en charge de la banque de l'entreprise et de la banque du détail.
- **La Direction de l'Audit Interne**, afin de nous conformer aux directives de l'instruction 003-2011/CB, est rattachée au Comité d'Audit et de Risques. Elle se charge de l'inspection et de l'audit des processus de la banque y compris ceux dédiés au crédit (processus de production, de gestion et pilotage).
- **Le Département de la Conformité** chargé de la surveillance des opérations remarquables par le biais de l'utilisation du logiciel de lutte anti blanchiment SIRON. Il a en charge de l'application des procédures de la banque à travers : le suivi du respect de la réglementation, la mise en place de dispositif contre le blanchiment.

2- Processus suivi des risques

Aussi, dans le cadre du suivi des risques, des comités ont été mis en place notamment :

- *Le comité des dossiers difficiles* : tenu mensuellement, il a pour mission de procéder à la revue des comptes à risques et des comptes sensibles, mettre en place des plans d'actions visant la régularisation et la normalisation des comptes à risques et sensibles, évaluer l'efficacité des actions entreprises par le réseau commercial pour la régularisation des gros engagements, examiner l'évolution de la concentration du portefeuille et les dossiers des grands engagements selon les axes contreparties, groupes de contreparties, segment de clientèle et secteur d'activités.
- *Le comité de régularisation des anomalies* qui se tient trois fois par mois. L'objectif étant de : passer en revue l'ensemble des comptes en anomalie gérés par la Gestion Préventive des Risques et par le Précontentieux, analyser les réalisations et écarts par rapport aux objectifs fixés, identifier les solutions de recouvrement alternatives et définir les modalités de leur mise en œuvre, établir des plans d'actions.
- *Le comité de déclassement*, tenu tous les mois, il a pour mission : d'établir la liste des créances éligibles au déclassement, de justifier et valider l'absence de déclassement de toute créance identifiée, de valider le niveau de provisionnement

pour chaque créance ainsi que le montant global des provisions pour la période concernée, de vérifier le respect des actions réglementaires préalables au déclassement des dossiers.

- *Le comité de recouvrement*, il est tenu tous les mois et a pour objectif de : passer en revue le portefeuille de créances en souffrance déclassées afin de s'assurer de sa correcte répartition entre les acteurs de recouvrement (interne et externe), apprécier les actions de recouvrement initiées au niveau du portefeuille des créances douteuses et litigieuses par les équipes internes et externes (task-force, avocats, Huissiers ...), ajuster les actions de recouvrement qui nécessitent un recadrage, établir le bilan des actions au regard des objectifs initialement fixés par type de portefeuille, présenter pour validation la liste des CDL ainsi que la situation des dossiers physiques non parvenus et initier les actions correctrices.

Le comité des risques se tient tous les mois. L'objectif étant de : s'assurer de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques de crédit et opérationnels, valider toute modification inhérente au dispositif de gestion des risques de crédit et opérationnels, participer à l'animation du plan de continuité d'activité et du dispositif de gestion de crise, coordonner les travaux avec les différents métiers notamment ceux de la conformité et de la sécurité des systèmes d'information, assurer le suivi des recommandations des précédents comités et des travaux réalisés depuis le dernier comité et notamment ceux relatifs à la veille réglementaire et méthodologique, aux projets transverses de nature organisationnelle et/ou informatique inhérents au pilotage des risques.

B. Activités de contrôle

La fonction « Contrôle Général » a connu une réforme. Cette réforme s'inscrit dans le cadre du projet « convergence » qui vise à apporter des changements organisationnels. A cet effet, le Contrôle Général s'est vu érigé en Direction de l'Audit Interne rattachée à la Direction Générale.

La Direction de l'Audit Interne et le Département du Contrôle permanent sont chargés d'animer la politique de contrôle au sein de la Banque à travers des contrôles périodiques suivant un planning d'audit et des contrôles permanents.

Le dispositif de Contrôle Interne est ainsi constitué du dispositif de contrôle permanent et du dispositif de contrôle périodique.

Le dispositif de contrôle permanent

Il repose sur 2 niveaux de contrôle :

- Le premier niveau concerne essentiellement les fonctions en relation directe avec la clientèle : Opérations, Réseaux d'agences, Commerciales.

Elles participent au dispositif de Contrôle Interne à travers la mise en œuvre au quotidien des contrôles de premier niveau prévus dans les différentes procédures opérationnelles de leurs activités.

Le bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne incombe tout d'abord aux responsables de ces services et départements opérationnels qui mettent en œuvre les contrôles de premier niveau.

- Le second niveau comprend la Direction Support, la Direction Risques, le Département de la conformité et le Département du Contrôle Permanent. Ces fonctions effectuent des contrôles qui sont indépendants des opérations. Elles assurent la gestion, le contrôle et la surveillance des risques inhérents à leurs activités.

Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique ou contrôle de troisième niveau est assuré par la Direction de l'Audit Interne en collaboration avec la Direction de l'Inspection groupe BOA et du Contrôle Général BMCE Bank.

Ses missions se résument comme suit :

- S'assurer de l'efficacité et de la pertinence du dispositif de contrôle interne ;
- S'assurer du degré de maîtrise des risques par les opérationnels ;
- Réaliser des missions d'audit des risques liés aux activités de la banque au vu des procédures internes et de la réglementation ;
- Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées par les entités de contrôle internes et externes.

C. Notes sur les Principes et Méthodes Comptables

▪ Base d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de BOA Sénégal sont établis sur la base du coût historique et présentés selon les prescriptions du Plan Comptable Bancaire (PCB) en vigueur dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

▪ Evaluation et amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie des immobilisations estimée comme suit, selon la méthode linéaire :

Libellés	Années
Bâtiment	30
Agencements et installations	10
Matériel de transport	5
Matériel, mobilier de bureau et de logement	10
Matériel informatique	5

▪ Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant en fonction de la situation financière de la société concernée.

▪ **Conversion des créances et dettes en devises étrangères**

Les opérations en devises sont enregistrées dans les comptes de position de change dans chacune des devises utilisées. La contrepartie des écritures en monnaie locale associée à ces opérations est enregistrée dans les comptes de contre-valeur de position de change.

A la clôture de l'exercice, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan en devises, ainsi que les comptes de position de change concernés sont évalués au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change d'une part et les montants inscrits dans les comptes de contrepartie de position de change d'autre part, sont portées au compte de résultat par le débit ou le crédit des comptes de contre-valeur de position de change.

▪ **Créances sur les établissements de crédit et à la clientèle**

Les créances sur les établissements de crédit et à la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

▪ **Provisions pour dépréciation des crédits**

Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation des crédits sont déterminées suivant les principes de base fixés par l'instruction n° 94-05 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance.

Cette instruction a été modifiée par le nouveau dispositif prudentiel applicable aux banques et établissements financiers entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000 et qui fixe notamment les règles minimales de provisionnement des créances en souffrance.

Ce dispositif précise en particulier que pour les risques privés non garantis par l'Etat, les provisions sont constituées selon les modalités suivantes :

- pour les risques répondant à la définition de créances impayées ou immobilisées, la constitution de provisions (capital et intérêts) est facultative ;
- pour les risques répondant à la définition de créances douteuses ou litigieuses, les dispositions suivantes doivent être suivies :
 - ✓ les risques privés non couverts par des garanties réelles doivent être provisionnés à 100%, au cours de l'exercice pendant lequel les créances sont déclassées en créances douteuses ou litigieuses ;
 - ✓ les risques assortis de garanties réelles : la constitution de provisions est facultative au cours des deux premiers exercices. La provision doit couvrir au moins 50% du total des risques au cours du troisième exercice et 100% au cours du quatrième exercice.

▪ **Dettes envers les établissements de crédit et comptes créditeurs de la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

▪ **Spécialisation des exercices**

Les charges et produits sont comptabilisés sur l'exercice auquel ils se rapportent.

▪ **Portefeuille Titres**

Les revenus des Obligations et Bons du Trésor sont inscrits, en application du prorata temporis, au compte de résultat. Les intérêts courus à l'achat sont portés dans un compte de régularisation.

▪ **Provision pour indemnité de départ à la retraite**

Les indemnités payables aux salariés lors de leur départ à la retraite résultant de la législation du travail ou d'accords contractuels font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Selon les dispositions de la nouvelle Convention Collective Bancaire entrée en vigueur le 01 janvier 2013, ces indemnités sont déterminées comme suit :

- 13% du salaire moyen mensuel par semestre de présence pendant les 5 premières années ;
- 18% du salaire moyen mensuel par semestre de présence entre la 6^{ème} et la 10^{ème} année ;
- 23% du salaire moyen mensuel par semestre de présence entre la 11^{ème} et la 15^{ème} année ;
- 28% du salaire moyen mensuel par semestre de présence entre la 16^{ème} et la 20^{ème} année ;
- 33% du salaire moyen mensuel par semestre de présence au-delà de la 20^{ème} année.

D. Informations relatives aux mandataires sociaux et au contrôle de la société

1- Etat de la participation au capital social de la banque

Au 31 décembre 2017, les 24 000 000 actions de valeur nominale 1 000 F CFA chacune de BOA SENEGAL sont réparties comme suit :

	Nombre d'actions	En XOF	%
BOA WEST AFRICA	14 816 900	14 816 900 000	61,7%
ATTICA	23 340	23 340 000	0,1%
AUTRES ACTIONNAIRES	3 425 400	3 425 400 000	14,3%
Divers Actionnaires privés	5 734 360	5 734 360 000	23,9%
TOTAL	24 000 000	24 000 000 000	100%

2- Condition de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la BOA-SENEGAL est composé, à ce jour, de huit membres dont :

- Monsieur Alioune N'Dour DIOUF, Président du Conseil d'Administration,
- AXA SENEGAL, Administrateur représentée par Monsieur Alioune DIAGNE,
- Monsieur Mohamed Amine BOUABID, Administrateur,
- Monsieur Abderrazzak ZEBDANI, Administrateur,
- Monsieur Abdoulaye SEYDI, Administrateur,
- SDIH, Administrateur représentée par Monsieur Mohamed A. SOW,
- BOA WEST AFRICA, Administrateur représentée par Monsieur Abderrazzak ZEBDANI,
- BMCE BANK, Administrateur représentée par Monsieur Mohamed Amine BOUABID.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises, soit une fois par trimestre. Les Administrateurs ont été convoqués à chaque réunion par lettre simple, conformément aux dispositions statutaires. Il faut souligner la convocation des Commissaires aux Comptes à la réunion du Conseil d'Administration devant statuer sur les comptes annuels.

Les quatre séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice écoulé ont toutes été présidées par le Président du Conseil. Une liste de présence est dressée à chaque séance et il y ressort que les Administrateurs étaient globalement présents ou représentés à chacune desdites réunions.

Les procès-verbaux sont établis postérieurement aux réunions et systématiquement soumis à l'approbation du Conseil d'Administration suivant, avant d'être signés et retranscrits dans le registre des Conseils.

En ce qui concerne les travaux du Conseil d'Administration en 2017, les principaux sujets abordés se présentent comme suit :

- l'arrêté du bilan et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- la préparation de l'Assemblée Générale Mixte ;
- l'examen du Rapport du Comité d'Audit et des Risques ;
- la situation détaillée des comptes en anomalie : impayés – gelés – déclassés – dépassements ;
- le point sur le recouvrement ;
- la présentation des dossiers de crédits approuvés par le Comité de Crédits ;
- l'arrêté des comptes au 31 mars 2017 ;
- l'arrêté des comptes au 30 juin 2017 ;
- l'arrêté des comptes au 30 septembre 2017 ;

- Atterrissage 2017 et présentation de l'activité 2018.

3- Eventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général

Conformément aux dispositions des articles 487 et 488 de l'Acte Uniforme régissant les Sociétés Commerciales et du GIE, le Directeur Général de la banque est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la banque, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées des Actionnaires ainsi que ceux qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social.

A cet effet, le Conseil d'Administration impose au Directeur Général de la banque de le saisir concernant l'approbation du plan stratégique de la banque, l'approbation du budget annuel et de sa mise en œuvre, l'autorisation de procéder à toute opération stratégique non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget.

Le Conseil d'Administration fixe également les pouvoirs du Directeur Général en matière d'autorisation de crédit.

4- Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ou renvoie aux clauses des statuts qui prévoient ces modalités

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblée, lesquelles sont qualifiées de générales ordinaires ou générales extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées sont convoquées par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions des articles 22 et suivants des statuts sociaux et aux dispositions de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et du GIE.

5- Rémunération des mandataires sociaux

Le montant maximum des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des Administrateurs pour l'année 2017 s'élève à 34 109 764 F CFA, ainsi qu'il résulte de la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Mixte de la banque en date du 30 mars 2017.

6- Des engagements de toutes natures pris par la banque au bénéfice de ses mandataires sociaux

Aucun engagement n'a été pris par la banque au bénéfice de ses mandataires au titre de l'exercice 2017.

III- REFORME COMPTABLE ET PRUDENTIELLE

1- Reforme comptable

Par décision n° 357-11-2016 la BCEAO a institué un plan comptable bancaire révisé de l'UMOA (PCB révisé) qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et remplace le plan comptable de l'UMOA du 16 août 1994 qui a pris effet le 1^{er} janvier 1996. Dans ce contexte, l'instruction n°023-11-2016 relative aux modalités de première application du plan comptable bancaire révisé de l'UMOA prévoit la production par les établissements assujettis :

- d'un bilan et d'un hors bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2017, date de transition ;
- d'un bilan, d'un hors bilan et d'un compte de résultat au 31 décembre 2017.

Ces états doivent être produits selon les dispositions du plan comptable bancaire révisé de l'UMOA pour permettre d'apprécier l'impact du changement de référentiel et la comparabilité des états financiers au 31 décembre 2018.

La banque n'a pas encore finalisé les travaux de préparation du bilan d'ouverture et n'a pas en conséquence, été en mesure d'apprécier avec précision l'impact des retraitements sur ses capitaux propres.

Les états financiers requis par l'instruction n°023-11-2016 seront produits et transmis aux Commissaires aux comptes pour validation. Au regard du caractère potentiellement significatif, les conclusions qui en résultent seront portées à la connaissance des organes de gouvernance de la Banque dans les meilleurs délais.

2- Reforme prudentielle

Par décision n°013/24/2016/CM/UMEAO, le Conseil des Ministres a adopté un nouveau dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et Compagnies financières de l'UMOA qui remplace celui en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000. Ce nouveau dispositif s'inspire des standards internationaux et repose sur une transposition des règles de Bâle II et Bâle III tenant compte du contexte et des spécificités du système bancaire de l'Union.

Les premières déclarations au titre de ce nouveau dispositif prudentiel sont attendues pour le 30 avril 2018.

Les impacts des nouvelles exigences réglementaires sur les fonds propres de la banque et les ratios prudentiels seront déterminés et soumis à l'appréciation des organes de gouvernance de la banque.

POINT 1.1.2

***LECTURE ET EXAMEN DES RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES***

VOTE DES RESOLUTIONS

Première résolution : Lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports Général et Spécial des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve dans toutes leurs dispositions et approuve le bilan et le compte de résultat de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans les rapports.

Cet exercice 2017 se solde par un bénéfice net de dix milliards cent treize millions six cent quarante-huit mille quarante-six (**10 113 648 046**) francs CFA, après une dotation aux amortissements d'un milliard cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions cent vingt-huit mille huit cent dix-huit (**1 599 128 818**) francs CFA, une dotation aux provisions de six milliards sept cent cinquante-neuf millions sept cent cinquante-cinq mille sept cent vingt-huit (**6 759 755 728**) francs CFA et le paiement de l'impôt sur les bénéfices de cent trente millions deux cent cinquante mille deux cent cinquante (**130 250 250**) francs CFA.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, approuve l'affectation du bénéfice disponible de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice	:	10 113 648 046
Report à nouveau antérieur positif	:	729 502 495
Total à répartir	:	10 843 150 541
Réserve légale (15% du bénéfice net)	:	1 517 047 207
Réserve facultative (0% du bénéfice net)	:	
Dividendes (42,2% du bénéfice net)	:	4 266 666 667
Report à nouveau	:	5 059 436 667
Total réparti	:	10 843 150 541

Troisième résolution : Fixation du montant du dividende

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net correspondant à une rémunération de **160 F CFA** par action de 1 000 F CFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera à compter du 2 Mai 2018 auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

Quatrième résolution : Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les mandats de :

- MAZARS SENEGAL, Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant OPTESIS Audit & Conseil et de
- EUREKA AUDIT & CONSEILS, Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant RACINE membres d'Ernest & Young

Arrivent à expiration à l'issue de la présente l'Assemblée, donne quitus entier et définitif à ceux-ci pour l'accomplissement de leur mission et décide de renouveler leurs mandats pour une durée de trois (03) ans.

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cinquième résolution : Approbation des indemnités de fonction des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve le montant des indemnités de fonction de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour un montant de trente-quatre millions cent neuf mille sept cent soixante-quatre (34 109 764) F CFA, au titre de l'exercice 2018.

Sixième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal constatant les délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et ou tous dépôts.

**COMPTE DE RESULTAT destiné à la consolidation de BOA GROUP
en unité monétaire locale**

Code document : R2

Etablissement :

Etat - Pays :

Zone géographique :

C

201712 31
Date d'arrêté

CIB LC

En

Poste	PRODUITS	Exercice 2017	Exercice 2016
700	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	20 915 211 812	18 043 572 414
701	- Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	1 984 587 537	1 401 586 187
702	- Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	18 930 624 275	16 641 986 227
704	- Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement		
705	- Autres intérêts et produits assimilés		
707	PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
708	COMMISSIONS	2 867 363 443	2 328 631 220
709	PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	16 344 815 824	16 357 121 280
710	- Produits sur titres de placement	8 451 319 215	7 958 322 585
711	- Dividendes et produits assimilés	90 081 691	41 363 695
712	- Produits sur opérations de change	6 170 786 907	6 614 760 333
713	- Produits sur opérations de hors bilan	1 632 628 011	1 742 674 667
715	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 536 775 727	609 258 671
720	MARGES COMMERCIALES		
721	VENTES DE MARCHANDISES		
722	VARIATION DE STOCK DE MARCHANDISES		
730	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	2 735 303 048	1 994 588 938
740	REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
745	SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	6 423 524 550	
750	EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
755	PRODUITS EXCEPTIONNELS	155 923 071	9 806 633
760	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	335 684 738	56 873 570
780	PERTES		
790	TOTAL DES PRODUITS	51 314 602 213	39 399 852 726

BANK OF AFRICA SENEGAL

Route de Ngor Almadies
Immeuble ELAN Zone 12
BP 1992 RP Dakar

Tél: +221 33 865 64 64 - Fax: +221 33 820 42 83

MAZARS SENEGAL SA

RC: 2001 5 1604 / NINEA: 2083915 2S3
14, RM Djily Ndiaye Immeuble Pinet Laprade
BP: 22440 DP. DAKAR

EUREKA AUDIT & CONSEILS
47, Bv de la République immeuble Sorano I Etaz
BP: 15160 Dakar - Fann
Tél: 33 823 88 85
Fax: 33 823 88 86

**COMPTE DE RESULTAT destiné à la consolidation de BOA GROUP
en unité monétaire locale**

Code document : R3

Etablissement :

Etat - Pays :

Zone géographique :

C

 2 | 0 | 1 | 7 | 1 | 2

2

 3 | 1

CIB LC

 MAZARS SENEGAL SA
 RG: 2001 5 1604 / NINEA: 2053913 253
 14, Rue Djily Mbaye Immeuble Pinet Laprade
 BP: 22440 DP DAKAR

EUREKA AUDIT & CONSEILS

47, Bv de la République Immeuble Sorano I Etage

BP : 15160 Dakar - Fann

Tél : 33 823 88 85

Fax : 33 823 88 86

En

Poste	Exercice 2017	Exercice 2016
700 INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	20 915 211 812	18 043 572 414
701 - Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	1 984 587 537	1 401 586 187
702 - Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	18 930 624 275	16 641 986 227
704 - Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement		
705 - Autres intérêts et produits assimilés		
707 PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
600 INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	-13 493 673 798	-11 905 203 610
601 - Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires	-5 991 269 526	-5 890 281 561
602 - Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle	-7 207 780 632	-5 889 916 011
603 - Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre	-92 588 889	-122 200 000
605 - Autres intérêts et charges assimilées	-202 034 751	-2 806 038
607 CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
MARGE D'INTERET	7 421 538 014	6 138 368 804
708 Produits de commissions	2 867 363 443	2 328 631 220
608 Charges de commissions	-263 031 739	-52 673 357
RESULTAT NET DES COMMISSIONS	2 604 331 704	2 275 957 863
Résultats nets sur		
710 - Opérations sur titres de placement	8 438 630 719	7 936 157 465
711 - Dividendes et opérations assimilées	90 081 691	41 363 695
712 - Opérations de change	2 048 964 823	1 619 388 739
713 - Opérations de hors bilan	1 632 628 011	1 742 674 667
RESULTAT NET OPERATIONS FINANCIERES	12 210 305 244	11 339 584 566
715 Autres produits d'exploitation bancaire	1 536 775 727	609 258 671
615 Autres charges d'exploitation bancaire	-1 207 093 082	-373 406 442
720 Autres produits d'exploitation non bancaire	2 735 303 048	1 994 588 938
620 Autres charges d'exploitation non bancaire		
630 Frais généraux d'exploitation		
631 - Frais de personnel	-4 792 777 028	-3 973 192 292
632 - Autres frais généraux	-7 817 913 674	-5 985 626 558
640 Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-1 599 128 818	-1 286 343 934
740 Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 091 341 135	10 739 189 616
745 Résultat net des corrections de valeurs	-716 231 178	-6 309 618 401
750 Excedent net des dotations et reprises sur FRBG		
RESULTAT COURANT (avant impôt)	10 375 109 957	4 429 571 215
755 Résultat exceptionnel	98 301 733	-226 091 537
760 Résultat sur exercices antérieurs	-229 513 394	-147 297 287
670 Impôt sur les bénéfices	-130 250 250	-5 000 000
790 RESULTAT NET	10 113 648 046	4 051 182 391

OPCVM: FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Lundi 5 mars 2018

Sociétés de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Origine	Valeur Liquidative						
					Précédente		Actuelle		Variation		Précédent
					Valeur	Date	Valeur	Date	Date	%	
QUOTIDIENNES											
AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT	AFRICABOURSE SA	FCP AAM CAPITAL SUR	OCT	5 000	6 609,11	01/03/2018	6 609,97	02/03/2018	10/10/2012	32,20%	0,01%
		FCP AAM EPARGNE CROISSANCE	D	5 000	6 205,38	01/03/2018	6 204,12	02/03/2018	19/11/2012	24,08%	-0,02%
		FCP AAM OBLIGATIS	OMLT	5 000	7 064,58	01/03/2018	7 065,12	02/03/2018	12/09/2012	41,30%	0,01%
AFRICAM SA	SBIF	FCP AAM EPARGNE ACTION	A	5 000	4 438,01	01/03/2018	4 452,88	02/03/2018	16/01/2017	-10,94%	0,34%
		FCP EXPANSIO	D	5 000	7 849,47	01/03/2018	7 853,57	02/03/2018	01/01/2013	57,07%	0,05%
		FCP SECURITAS	OMLT	5 000	5 769,51	01/03/2018	5 770,10	02/03/2018	01/01/2013	15,40%	0,01%
ATLANTIC ASSET MANAGEMENT	ATLANTIQUE FINANCE	FCP VALORIS	A	5 000	7 173,33	01/03/2018	7 171,96	02/03/2018	01/01/2013	43,44%	-0,02%
		FCP ATLANTIQUE CROISSANCE	D	5 000	4 941,74	01/03/2018	4 939,14	02/03/2018	30/05/2015	-1,22%	-0,05%
		FCP ATLANTIQUE SECURITE	OMLT	5 000	5 817,74	01/03/2018	5 818,61	02/03/2018	30/05/2015	16,37%	0,01%
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP CAPITAL CROISSANCE	D	10 000	18 818,00	19/08/2015	ND	ND	01/01/2009	-	-
		FCP DYNAMIC SAVINGS	D	10 000	10 197,00	19/08/2015	ND	ND	06/06/2014	-	-
BOA ASSET MANAGEMENT	BOA CAPITAL SECURITIES	FCP Emergence	D	5 000	6 537,66	01/03/2018	6 538,08	02/03/2018	01/02/2010	30,76%	0,01%
		FCP Tresor Monea	OCT	25 000 000	29 997 384,13	01/03/2018	30 000 116,63	02/03/2018	01/12/2013	19,99%	0,01%
BRM ASSET MANAGEMENT	BRM	FCP "BRM DYNAMIQUE"	D	10 000	12 923,13	08/09/2014	ND	ND	12/03/2009	-	-
		FCP "BRM OBLIGATAIRE"	D	10 000	12 057,50	17/10/2014	ND	ND	12/03/2009	-	-
CGF GESTION	CGF BOURSE	FCP ACTIONS PHARMACIE	A	1 000	1 031,55	01/03/2018	1 032,25	02/03/2018	25/07/14	3,22%	0,07%
		FCP AL BARAKA	A	1 000	1 015,32	01/03/2018	1 015,12	02/03/2018	01/03/17	1,51%	-0,02%
		FCP ASSUR' SENEGAL	D	100 000	1 191 971,05	01/03/2018	1 193 417,98	02/03/2018	06/07/14	19,34%	0,12%
		FCP PLACEMENT AVANTAGE	D	1 000	1 422,52	01/03/2018	1 423,98	02/03/2018	29/03/13	42,40%	0,10%
		FCP PLACEMENT CROISSANCE	A	1 000	1 368,35	01/03/2018	1 374,00	02/03/2018	29/03/13	37,40%	0,41%
		FCP HORIZON	D	1 000	1 829,17	01/03/2018	1 831,41	02/03/2018	27/06/09	83,14%	0,12%
		FCP PLACEMENT QUIETUDE	OMLT	1 000	1 259,00	01/03/2018	1 259,16	02/03/2018	29/03/13	25,92%	0,01%
		FCP LIQUIDITE-OPTIMUM	OMLT	10 000	10 204,56	01/03/2018	10 207,60	02/03/2018	01/10/17	2,08%	0,03%
		FCP BNDE VALEURS	A	1 000	1 066,74	01/03/2018	1 066,79	02/03/2018	02/09/16	6,68%	0,01%
		CORIS ASSET MANAGEMENT	CORIS BOURSE	FCP CORIS ACTIONS	A	5 000	4 966,09	28/02/2018	ND	ND	11/11/2014
FCP CORIS PERFORMANCE	D			5 000	5 275,02	28/02/2018	ND	ND	11/11/2014	-	-
DAM S.A	SGI TOGO	FCP-1 OPTI PLACEMENT	A	5 000	13 707,29	21/02/2018	ND	ND	01/02/2002	-	-
		FCP-2 OPTI REVENU	OMLT	5 000	7 478,22	21/02/2018	ND	ND	01/02/2002	-	-
		FCP-3 OPTI CAPITAL	D	5 000	17 657,65	21/02/2018	ND	ND	24/01/2003	-	-
SOGESPAR	SOGEBOURSE	FCP SOGEAVENIR	D	500	1 882,00	01/03/2018	1 897,00	02/03/2018	01/10/2002	279,40%	0,80%
		FCP SOGEDEFI	D	4 888	4 674,00	01/03/2018	4 697,00	02/03/2018	23/12/2014	-3,91%	0,49%
		FCP SOGEDYNAMIQUE	A	4 888	4 453,00	01/03/2018	4 488,00	02/03/2018	23/12/2014	-8,18%	0,79%
		FCP SOGEPRIVILEGE	D	4 888	4 580,00	01/03/2018	4 584,00	02/03/2018	23/12/2014	-6,22%	0,09%
		FCP SOGESECURITE	OMLT	4 888	4 961,00	01/03/2018	4 961,00	02/03/2018	23/12/2014	1,49%	0,00%
		FCP SOGEVALOR	A	1 000	4 206,00	01/03/2018	4 250,00	02/03/2018	04/06/2002	325,00%	1,05%
		FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE	D	10 000	8 715,12	01/03/2018	8 763,53	02/03/2018	28/10/2016	-12,36%	0,56%
SOAGA-SA	SGI-BOA CAPITAL SECURITIES	SICAV Abdou DIOUF	D	10 000 000	15 141 198,14	01/03/2018	15 162 354,78	02/03/2018	01/12/2003	51,62%	0,14%
		FCP SOAGA EPARGNE SERENITE	OMLT	10 000	10 309,10	01/03/2018	10 309,08	02/03/2018	28/10/2016	3,09%	0,00%
SAPHIR ASSET MANAGEMENT	SGI BENIN	FCP SAPHIR DYNAMIQUE	D	5 000	5 101,00	28/02/2018	ND	ND	28/08/2017	-	-
		FCP SAPHIR QUIETUDE	OMLT	5 000	5 315,12	28/02/2018	ND	ND	28/08/2017	-	-
HEBDOMADAIRES											
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP BNI RETRAITE	D	2 500	3 814,00	06/08/2015	3 855,00	13/08/2015	11/05/2012	54,20%	1,07%
		FCP INITIATIVES SOLIDARITE	D	2 500	5 586,00	24/07/2015	5 687,00	05/08/2015	01/08/2013	127,48%	1,81%
		FCP SODEFOR COMPLEMENTAIRE RETRAITE	D	2 500	7 107,00	24/07/2015	7 295,00	06/08/2015	04/01/2010	191,80%	2,65%
PhoenixAfrica Asset Management	Phoenix Capital Management	FCP PAM ACTIONS	A	43 082	10 004,91	01/02/2017	10 023,67	08/02/2017	13/12/2017	0,24%	0,19%
		FCP PAM DIVERSIFIE EQUILIBRE	D	43 082	10 003,47	01/02/2017	10 041,84	08/02/2017	13/12/2017	0,42%	0,38%
		FCP PAM DIVERSIFIE OBLIGATIONS	D	43 082	10 022,57	01/02/2017	10 031,05	08/02/2017	13/12/2017	0,21%	0,08%
BOA ASSET MANAGEMENT	BOA CAPITAL SECURITIES	FCP Global Investors	D	25 000	28 495,62	28/02/2018	28 418,77	02/03/2018	01/12/2012	13,68%	-0,27%
		FCP Boa Obligations	OMLT	10 000	10 565,26	28/02/2018	10 567,59	02/03/2018	Mars. 2017	5,68%	0,02%
		FCP Boa Actions	A	10 000	9 852,23	28/02/2018	9 864,60	02/03/2018	Juili. 2017	-1,35%	0,13%
BRM ASSET MANAGEMENT	IMPAXIS	FCP "SDE"	D	1 000	2 083,36	05/09/2014	ND	ND	14/03/2011	-	-
		FCPCR SONATEL	D	1 000	6 343,44	22/02/2018	6 287,17	01/03/2018	12/02/2004	534,34%	-0,89%
CGF GESTION	IMPAXIS SECURITIES	FCP FORCE PAD	D	1 000	1 248,11	21/02/2018	1 252,56	28/02/2018	16/02/2014	25,36%	0,44%
		FCPE SINI GNESIGUI	D	1 000	1 311,15	20/02/2018	1 318,14	27/02/2018	25/02/2014	31,81%	0,53%
	CGF BOURSE	FCPE DP WORLD DAKAR	D	1 000	1 061,94	19/02/2018	1 063,70	26/02/2018	04/10/2016	6,19%	0,17%
		FCP ECOBANK UEMOA DIVERSIFIE	D	5 000	7 976,00	14/02/2018	8 034,00	21/02/2018	19/09/2007	60,68%	0,73%
EDC Asset Management	EDC Investment Corporation	FCP ECOBANK UEMOA OBLIGATAIRE	OMLT	20 000 000	20 145 773,00	14/02/2018	20 164 923,00	21/02/2018	01/01/2018	0,82%	0,10%
		FCP ECOBANK UEMOA RENDEMENT	OMLT	1 000 000	1 475 665,00	14/02/2018	1 480 645,00	21/02/2018	10/10/2007	48,06%	0,34%
		FCP ECOBANK ACTIONS UEMOA	A	5 000	3 870,00	14/02/2018	3 919,00	21/02/2018	20/04/2016	-21,62%	1,27%
		FCP BRIDGE INSITUITIONNEL	D	25 000 000	25 036 319,18	26/01/2018	25 047 554,86	02/02/2018	02/11/2017	0,19%	0,04%
BRIDGE ASSET MANAGEMENT	BRIDGE SECURITIES	FCPE ORANGE MALI	D	10 000	20 623,08	21/02/2018	20 638,81	28/02/2018	03/09/2012	106,39%	106,23%
SGO MALI FINANCE	SGI AFRICAINE DE BOURSE	ATTIJARI OBLIG	OMLT	10 000	12028,75	23/02/2018	12031,45	02/03/2018	13/07/2012	20,31%	0,02%
		ATTIJARI LIQUIDITE	OCT	10 000	10993,23	23/02/2018	11003,6	02/03/2018	30/08/2013	10,04%	0,09%
		ATTIJARI HORIZON	OMLT	10 000	12180,47	23/02/2018	12187,18	02/03/2018	30/08/2013	21,87%	0,06%
		ATTIJARI ACTIONS	A	10 000	9594,54	23/02/2018	9681,22	02/03/2018	21/05/2015	-3,19%	0,90%
		ATTIJARI DIVERSIFIE	D	10 000	11358,51	23/02/2018	11378,77	02/03/2018	21/05/2015	13,79%	0,18%
		ATTIJARI INVEST	OMLT	10 000	10981,37	23/02/2018	10990,63	02/03/2018	21/01/2016	9,91%	0,08%
		ATTIJARI PATRIMOINE	OMLT	10 000	10984,64	23/02/2018	10 993,72	02/03/2018	21/01/2016	9,74%	0,05%
		FCP KARIMA ETHIOUPE	D	1 000	1 366,00	03/07/2015	1 458,00	03/08/2015	22/05/2013	45,80%	6,73%
MENSUELS											
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP CNRA	D	2 500	4 308,00	30/06/2015	3 133,00	14/08/2015	29/10/2013	25,37%	-27,27%
		FCP KARIMA ETHIOUPE	D	1 000	1 366,00	03/07/2015	1 458,00	03/08/2015	22/05/2013	45,80%	6,73%